

FONDATION MINES PARIS

Fondation reconnue d'utilité publique

*60, Boulevard Saint-Michel
75006 PARIS*

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Aux membres du Conseil d'Administration de la Fondation Mines Paris,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation Mines Paris relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Constitution des fonds dédiés

Votre Fondation constitue des fonds dédiés selon les modalités décrites dans les notes 2.1 et 5.2.2 de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la Fondation conformément aux règles comptables applicables aux associations et fondations et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'affectation par projets des dons et charges afférentes.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau et dans les autres documents adressés aux membres du Conseil d'Administration sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 16 mai 2024

Le Commissaire aux comptes

GBA AUDIT ET FINANCE



Xavier LECARON



Marc Fossier
Président Fondation Mines Paris

Fondation MINES PARIS

BILAN (€)

ACTIF	BRUT	AMORTIS- SEMENTS & DEPRECIA- TIONS	NET AU 31/12/23	NET AU 31/12/22
Immobilisations incorporelles				
. Licence logiciel	7 577	891	6 686	0
. Donations temporaires d'usufruit	483 416	112 830	370 586	124 102
Immobilisations corporelles				
. Terrain 31 Bld Saint Germain	492 000		492 000	492 000
. Appartement 31 Bld Saint Germain	738 000	164 000	574 000	603 520
. Matériel de bureau et informatique	5 321	5 321	0	0
Immobilisations financières				
. Titres PSL Innovation Fund	320 285		320 285	500 000
. Titres TRANSVALOR	299 320		299 320	299 320
. Titres STEM	56 616		56 616	50 000
. Titres AREZZO KLEEP	50 000		50 000	
. Titres NOT ONLY MINE	19 880		19 880	
. Dépôts et cautionnements	67 324		67 324	25 897
ACTIF IMMOBILISE	2 539 741	283 042	2 256 698	2 094 840
Autres créances	521 555		521 555	207
Valeurs mobilières de placement	11 009 728	3 485	11 006 243	10 523 441
Disponibilités	4 317 031		4 317 031	2 810 670
ACTIF CIRCULANT	15 848 314	3 485	15 844 829	13 334 318
TOTAL DE L'ACTIF	18 388 054	286 527	18 101 527	15 429 158

Fondation MINES PARIS

BILAN (€)

PASSIF	NET AU 31/12/23	NET AU 31/12/22
Dotation	1 116 930	1 061 720
Report à nouveau	6 875 457	6 614 126
Fonds propres abrités (fondation Maurice Allais)	295 786	
Excédent (ou déficit) de l'exercice	418 740	316 541
FONDS PROPRES	8 706 914	7 992 388
Fonds reportés liés aux legs et donations	370 586	124 102
Fonds dédiés	7 663 885	6 250 002
Fonds dédiés des fondations abritées (fondation Maurice Allais)	133 456	
FONDS REPORTES ET DEDIES	8 167 927	6 374 104
Emprunts et dettes assimilées	3 000	3 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 065 825	870 793
Dettes fiscales et sociales	80 361	61 375
Dettes sur immobilisations	77 500	127 500
DETTES	1 226 687	1 062 668
TOTAL DU PASSIF	18 101 527	15 429 158

Fondation MINES PARIS

COMPTE DE RESULTAT (€)

CHARGES	31/12/23	31/12/22	PRODUITS	31/12/23	31/12/22
Achats et charges externes	3 994 423	3 552 277	Ventes de biens et services	38 417	13 068
Aides financières	700 160	500 256	Loyers	127 364	141 555
Impôts et taxes	54 516	28 679	Ressources liées à la générosité du public		
Frais de personnel	900 876	655 831	- Dons reçus	3 198 098	1 741 778
Dotations aux amortissements	30 411	29 520	- Mécénats	3 763 904	2 842 980
Autres charges	29 432	48 217	Contribution financière	23 555	433 557
			Transferts de charges (personnel)	5 333	8 667
			Autres produits	23	3 864
CHARGES D'EXPLOITATION	5 709 818	4 814 779	PRODUITS D'EXPLOITATION	7 156 694	5 185 468
REPORTS EN FONDS DEDIES	7 109 635	5 264 885	UTILISATION DES FONDS DEDIES	5 677 671	4 954 686
			Revenus du portefeuille titres	234 507	194 252
			Autres produits financiers	169 322	62 104
CHARGES FINANCIERES		51 504	PRODUITS FINANCIERS	403 830	256 356
CHARGES EXCEPTIONNELLES	179 715		PRODUITS EXCEPTIONNELS	179 715	51 200
EXCEDENT	418 740	316 541	DEFICIT		
TOTAL DES CHARGES	13 417 909	10 447 710	TOTAL DES PRODUITS	13 417 909	10 447 710
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Mise à disposition de personnel	40 000	40 000	Prestations en nature Ecole Mines Paris	55 000	55 000
Mise à disposition de locaux	15 000	15 000			

Fondation MINES PARIS

**Fondation reconnue d'utilité publique
60, boulevard Saint Michel
75006 PARIS**

=====

A N N E X E

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2023 dont le total est de 18 121 527 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 13 417 909 €, dégageant un excédent de 418 740 €, recouvrant la période du 1er janvier au 31 décembre 2023.

Les notes (ou les tableaux), ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Bureau.

PREAMBULE

La Fondation a pour but d'encourager et de développer, notamment à l'École des Mines de Paris, la formation des élèves et des étudiants, la recherche et la diffusion des connaissances scientifiques, techniques et économiques ; de participer à l'innovation technologique dans le secteur industriel et économique, et y favoriser les progrès d'ordre technique et social, notamment de contribuer aux transitions digitale et énergétique.

1. Faits majeurs intervenus sur l'exercice

Les comptes 2023 des Chaires font apparaître 3.764 K€ de recettes encaissées contre 3.291 K€ en 2022.

La levée de fonds auprès des particuliers s'élève à 801 K€ (dont 53 K€ de revenus d'usufruits et un don de 14 K€ affecté à une chaire) contre 760 K€ en 2022.

La Fondation abrite depuis le 14 septembre 2023 la Fondation Maurice Allais.

Dans le cadre de la dissolution de la Fondation ParisTech, une dévolution d'actif est attendue dont le montant devrait être de l'ordre de 400 k€.

2 Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de la Fondation ont été établis conformément aux conventions comptables généralement admises en France et édictées par le règlement n°2018.06 de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) relatif aux associations et fondations. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

2.1 Dons

Les dons sont enregistrés en produits d'exploitation. La Fondation Mines PARIS adopte les règles suivantes de rattachement des produits à l'exercice :

- Sont enregistrés sur l'exercice :
 - Les dons en numéraire reçus avant la clôture
 - Les promesses fermes de dons intervenant hors la clôture faisant l'objet d'une convention de mécénat (hors engagements pluriannuels) même si elles sont encaissées après la date de clôture. Elles sont inscrites à l'actif de la Fondation dans les créances d'exploitation. Les promesses correspondant à des échéances ultérieures sont indiquées dans les engagements reçus.

Les dons affectés à des projets spécifiques donnent lieu à la comptabilisation d'une charge en « Reports en fonds dédiés » pour la fraction non encore utilisée à la clôture de l'exercice, et conduisent ainsi à la constitution de fonds dédiés au passif du bilan.

Il existe 3 types de fonds dédiés : les fonds dédiés affectés aux différentes chaires (19) financées par des dons privés d'entreprises, les fonds dédiés des fondations abritées (Fondation Maurice Allais au 31/12/2023), et les autres projets suivis en fonds dédiés :

- Le fonds dédié « Dufrenoy »
- Le fonds dédié « Lignon »
- Le fonds dédié « Partenariats - Ecole de Paris du Management »
- Les fonds dédiés « Développement durable »
- Les fonds dédiés « Patrimoine »
- Les fonds dédiés « Recherche »
- Les fonds dédiés « Innovation - Entrepreneuriat »
- Les fonds dédiés « Etudiants »
- Les fonds dédiés « Ecole » affectés aux missions générales de l'Ecole et financés par des dons des particuliers

Ces fonds dédiés sont repris, au fur et à mesure de leur utilisation pour le financement des projets de la Fondation. Cette reprise est effectuée pour un montant égal aux charges comptabilisées sur l'exercice pour chacun des projets et figure en produits au compte de résultat en « utilisation des fonds dédiés ».

Les fonds dédiés sont détaillés dans la note 5.2.2 de l'annexe. Le solde au bilan correspond, à la clôture de l'exercice, à la partie des ressources versées par les tiers financeurs qui n'a pas encore été utilisée.

Tous ces fonds ont pour contrepartie des actifs aliénables et consommables et visent à financer un objet déterminé.

2.2 Aides financières accordés par la Fondation

Le Conseil d'Administration décide de l'octroi d'aides principalement sous forme de bourses accordées aux élèves de l'Ecole, conformément aux missions de la Fondation prévues par ses statuts.

Les aides versées sur l'exercice pour un boursier ou un projet constituent une charge de l'exercice inscrite dans le compte « aides financières ».

2.3 Valeur mobilières de placement

Les produits financiers comptabilisés sur l'exercice correspondent à la rémunération des contrats de capitalisation pour lesquels le support est en euros uniquement. La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les placements financiers sont suivis par le Comité Financier et leur souscription fait l'objet d'une autorisation par le Conseil d'Administration.

2.4 Autres créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2.5 Dettes Fournisseurs

Les dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Dans le cadre des Chaires, la Fondation est liée par des conventions à ses principaux partenaires, ARMINES et l'école MINES PARIS. Les prestations réalisées sur l'exercice par ces partenaires et non facturées sont évaluées et comptabilisées en factures non parvenues à la clôture.

2.6 Contribution volontaires en nature

Les contributions volontaires en nature de l'Ecole Mines Paris sont réalisées conformément aux conventions signées entre la Fondation et l'Ecole. Elles sont valorisées à 55 000 € comme suit :

- mise à disposition de locaux évaluée à 15 000 €
- mise à disposition d'une salariée de l'Ecole estimée à 40 000€

3.1 Compte de résultat par origine et destination (en K€)

En K€	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
<u>1.1 Cotisations sans contrepartie</u>				
<u>1.2 Dons, legs et mécénat</u>				
- Dons manuels	3 198	3 198	1 752	1 752
- Legs, donations				
- Mécénat	3 764	3 764	2 832	2 832
<u>1.3 Autres produits liés à la générosité du public</u>	428	24	690	434
2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contreparties				
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	303		218	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS				
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
	48	48		
5 - UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS				
	5 678	5 678	4 955	4 955
TOTAL	13 419	12 712	10 447	9 973
CHARGES PAR DESTINATION				
1 - MISSIONS SOCIALES				
1.1 Réalisées en France				
- Actions réalisées par l'organisme	5 567	5 263	4 558	4 412
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 Réalisées à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
	77	77	71	71
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT				
	246	246	185	185
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS				
			52	52
5 - IMPOT SUR LES BENEFICES				
6 - REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE				
	7 110	7 110	5 265	5 265
TOTAL	13 000	12 696	10 131	9 985
EXCEDENT OU DEFICIT	419	16	317	- 12
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	55		55	
Prestations en nature Ecole Mines ParisTech	55		55	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE				
	55		55	
Charges en mise à disposition gratuite de personnes	40		40	
Mise à disposition de locaux	15		15	

3.1 Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (en K€)

EMPLOIS PAR DESTINATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1	RESSOURCES PAR ORIGINE	EXERCICE N	EXERCICE N-1
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1- MISSIONS SOCIALES			1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
1.1 Réalisées en France - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	5 263	4 412	1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Réalisées à l'étranger - Actions réalisées par l'organisme - Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger			1.2 Dons , legs et mécénats - Dons manuels - Legs, donations - Mécénats	3 198 3 764	1 752 2 832
2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	48	
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	77	71	2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC		
2.2 Frais de recherche d'autres ressources			Contributions financières sans contreparties	24	434
3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT	246	237			
TOTAL DES EMPLOIS	5 586	4 720	TOTAL DES RESSOURCES	7 034	5 018
4- DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DEPRECIATIONS			2- REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS		
5- REPORTS EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE	7 110	5 265	3- UTILISATIONS DES FONDS DEDIES ANTERIEURS	5 678	4 955
EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE	16		DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE		12
TOTAL	12 712	9 985	TOTAL	12 712	9 985
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		
			Excédent ou Insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liées à la générosité du public de l'exercice		
			RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (HORS FONDS DEDIES)		

4. Informations relatives au compte de résultat

4.1 Dons, mécénats, legs et autres produits collectés dans l'année

En K€	2023	2022
Chaires*	3 764	2 843
Entreprises partenaires	2 397	982
Dons de particuliers*	801	760
Contributions financières	24	434
Sous total	6 986	5 019
Ventes de biens et services	38	13
Produits divers		4
Total	7 024	5 036

Les ventes de biens et services 2023 correspondent principalement à des ventes de livres pour 6 k€ et des participations à des séminaires pour 24 k€.

* N.B. : les dons de particuliers s'élèvent à 801 k€ dont 14 k€ pour une chaire. Les dons pour les chaires s'élèvent donc à $3.764 + 14 = 3.778$ k€

4.2 Produits financiers

En K€	2023	2022
Produits des contrats de capitalisation	235	194
Loyers des placements SCPI	37	38
Produits des dépôts à termes	28	
Autres (dont dividendes Transvalor pour 21k€)	56	23
Reprise de provision sur placements	48	
Total	404	255

Une réallocation des contrats de capitalisations en unités de comptes vers des produits en fonds euro a conduit à une reprise de provision pour 48 k€.

4.3 Produits exceptionnels

Le produit exceptionnel de 180 k€ correspond au remboursement partiel des titres PSL innovation Fund, il est compensé en charge par une sortie de cet actif d'un égal montant.

4.4 Charges

4.4.1 Allocations

En K€	2023	2022
Aides financières accordées aux élèves	486	426
Chaires	2 954	2 515
Autres projets	1 861	1 541
<i>dont Grand Quartz</i>	<i>149</i>	<i>320</i>
Total alloué	5 107	4 482

4.4.2 Frais Généraux

Les frais généraux de la fondation s'élèvent à 402 K€ (dont 30 K€ d'amortissement pour l'appartement du 31 boulevard Saint Germain) et sont couverts par les prélèvements opérés sur les produits encaissés (à hauteur de 5% sauf exception) dont le montant est de 284 K€ et par le montant des loyers pour 127 K€.

4.4.3 Effectifs au 31/12/2023

Services généraux (CDI) : 1

Projet Ecole (CDI) : 1

Doctorants et post-doctorants (CDD) affectés aux Chaires : 21

5. Informations relatives au Bilan

5.1 Actif

5.1.1 Donations temporaires d'usufruit

Les donations temporaires d'usufruit dont bénéficie la Fondation sont comptabilisées au bilan pour la valeur fiscale déclarée à l'acte :

- et à l'actif, en immobilisations incorporelles dont les sous-jacents sont constitués :
 - d'actions pour un montant net de 95 k€ au 31 décembre 2023.
 - des parts d'une SCI pour un montant net de 276 k€ au 31 décembre 2023.

- au passif en « Fonds reportés liés aux legs ou donations » pour un montant de 371 k€ au 31 décembre 2023

Les revenus des usufruits sont comptabilisés en produits au compte de résultat sur l'exercice au cours duquel ils sont perçus pour un montant global de 53 k€ (dont 36 k€ de dividendes) au 31 décembre 2023. Les donations conclues à compter du 1er janvier 2020 sont amorties sur leur durée contractuelle.

5.1.2 Immobilisations

L'appartement situé au 31 boulevard Saint Germain acquis par la Fondation et loué aux étudiants de Mines Paris via la Maison des Mines est décomposé comme suit :

- 40% affectés en terrain et non amortis
- 60% affectés en constructions et amortis sur 25 ans

5.1.3 Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Lorsqu'une dépréciation apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la valeur d'inventaire. La valeur d'inventaire est déterminée par référence à la quote-part de situation nette, à la valeur des actifs sous-jacents, à leur rentabilité et perspectives futures, ou à la valeur actuelle des flux de trésorerie future.

Les versements restant à effectuer dans le cadre de la souscription des titres PSL Innovation Fund ont été comptabilisés en « Dettes sur immobilisations » pour 77 500 €. Un premier remboursement a été reçu de la part de PSL cette année pour 180 k€ ce qui a réduit la valeur des titres pour ce montant.

	Capital (6)	Réserves et report à nouveau avant affectation des résultats (6) (9)	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeurs comptables des titres détenus (5) (7)		Prêts et avances consentis par la fondation et non encore remboursés (8)	Montant des cautions et avais donnés par la fondation	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (10)	Résultats (Bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (9)	Dividendes encaissés par la fondation au cours de l'exercice
				Brute	Nette					
Renseignements détaillés concernant les filiales et les participations										
Filiales (+ de 50 % du capital détenu par la Fondation).										
Participations (10 à 50 % du capital détenu par la Fondation).										
TRANSVALOR RCS CANNES B 331 211 466	424 320	9 021 096	20%	299 320	299 320	-	-	11 976 195	- 278 498	21 380

5.1.4 Autres créances

Des appels de fonds ont été envoyés aux différents mécènes des chaires qui n'étaient pas encore réglés au 31/12/2023 portant sur des engagements de versement sur l'exercice.

Le montant à recevoir à ce titre au 31/12/2023 s'élève à 496 k€.

Suite au changement de logiciel de réception des dons, une plateforme collecte les dons et les transfère à la fondation avec un différé d'une semaine. Une créance apparait à l'actif pour un montant de 12 k€.

5.1.5 Valeurs mobilières de placement et disponibilités

Elles s'analysent comme suit :

En €	2023	2022
Contrats de capitalisation	10 083 483	9 800 957
DAT	2 911 107	1 000 000
Parts SCPI	922 760	722 484
Comptes sur livrets	606 818	1 358 189
Comptes courants	799 105	452 482
Total	15 323 274	13 334 111

La fondation abritée Maurice Allais détient des parts de deux SCPI pour un total de 200 k€, cette somme correspond au placement de la dotation initiale de cette fondation.

Les valeurs mobilières de placement sont constituées de différents instruments financiers et notamment de contrats de capitalisation investis en supports euros (9 294 370 €) et en unités de comptes (789 113 €).

Les moins-values latentes sur la part des contrats de capitalisation investis en unités de compte s'élèvent à 3 k€ au 31.12.2023.

5.2 Passif

5.2.1 Tableau de variation des fonds propres

	SITUATION AU 01/01/2023	AFFECTATION DU RESULTAT	AUGMENTATION	DIMINUTION	SITUATION AU 31/12/2023
Fonds propres					
- Dotation	1 061 720	35 210			1 096 930
- Report à nouveau	6 614 127	281 331			6 895 458
- Résultat de l'exercice	316 541	316 541	419 240		419 240
Fonds propres abrités (fondation Maurice Allais)					
- Dotation			200 000		200 000
- Report à nouveau			95 786		95 786
- Résultat de l'exercice			500		500
TOTAL	7 992 388		714 526		8 706 914

5.2.2 Tableau de suivi des fonds dédiés

	A l'ouverture	Reports	Utilisations en cours d'exercice	A la clôture
	A	C	B	D = A - B + C
Ressources liées à la générosité du public				
Chaire Modélisation Prospective et Développement Durable.....	596 368	288 000	209 960	674 508
Chaire Théories et méthodes conception innovante.....	331 752	377 500	378 160	331 092
Chaire Logistique Urbaine.....	170 839		39 486	131 352
Chaire IPMT.....	262 654	46 466	142 927	166 193
Chaire EIEA.....	76 260	110 000	110 639	76 622
Chaire Drive for All.....	38 199	42 057	39 627	40 629
Chaire Gouvernance.....	534 177	202 500	164 210	572 466
Chaire Cristal - Haute Température.....	174 179		65 636	108 543
Chaire Média EMM.....	116 905	115 000	133 573	98 332
Chaire Economie du Gaz naturel.....	435 064	228 000	323 045	340 020
Chaire Internet Physique.....	96 982	150 000	125 839	121 143
Chaire F.I.T.....	243 925	254 468	236 644	261 749
Chaire BIG MECA.....	51 202	160 000	59 175	152 027
Chaire Minaumet.....	65 600	151 800	112 865	104 535
Chaire SolDoSol.....	267 413	342 093	174 549	434 958
Chaire ETI LAB.....	170 520	300 000	253 659	216 861
Chaire Géolearning.....	256 665	450 000	118 167	588 498
Chaire Mines Urbaines.....	307 847	523 555	388 313	443 089
Chaire Mines Urbaines.....		115 000	32 300	82 700
Dufrenoy (Observatoire sur l'Innovation Responsable).....	159 129	17 000	850	175 279
Fonds Lignon.....	368 000			368 000
Partenariats - Ecole de Paris.....				
- Partenariats - Ecole de Paris.....	-	19 114	18 294	820
- Phoenix.....	83 043	85 000	86 675	81 368
- AORES - ESPCI.....	4 486	41 690	15 443	30 734
- JIYUU.....	22 740	2 030	6 102	18 669
Développement durable.....				
- TTI (ex ISIGE).....	70 093	1 340 750	498 071	912 771
- Master Alef.....	30 218	322	25 693	4 847
- Développement durable.....	100 987	35 000	26 460	109 527
- Eco-Solar.....	1 392	37 500	10 536	28 356
- Undersolar.....		70 000	20 057	49 943
Patrimoine :				
- Musée.....	77 528	7 319	74 920	9 927
- Saint Michel.....	-	201 757	159 939	41 818
Recherche :				
- CRI.....	29 678	15 000	13 744	30 934
- CMA.....	264 765	15 810	102 326	178 249
- Recherche.....	72 492	39 968	75 431	37 028
- OTI Observatoire Territoires de l'Industrie.....	70 176	105 000	175 176	-
- IDSC.....	2 617	58 000	37 823	22 794
- MSR.....	11 708	-	411	11 297
- ITN.....		30 000	15 588	14 412
Entrepreneuriat :				
- Entrepreneuriat.....	31 463	52 000	52 684	30 780
- IHEIE.....	183 556	417 576	438 683	162 449
Etudiants :				
- Elèves.....	50 916	247 925	297 737	1 104
- EDF NNF.....	13 466	40 000	40 705	12 760
- CTE.....	88 030	141 808	170 005	59 833
- Master GAZ.....	67 629	104 000	42 984	128 645
- Option Sol et Sous-sol.....	17 714		4 026	13 688
Ecole.....	231 620	110 548	158 635	183 532
Fonds dédiés fondation abritée Maurice Allais.....	115 376	18 080		133 456
* au 14/09/2023				
TOTAL	6 365 376	7 109 635	5 677 671	7 797 341

6. Autres informations

6.1 Engagements donnés

Les engagements sociaux pris en matière d'indemnités de départ à la retraite ne sont pas significatifs, compte tenu des effectifs salariés CDI de la Fondation.

Ceux-ci n'ont par conséquent pas fait l'objet d'une valorisation en annexe.

La fondation s'est engagée dans le projet « Plan de relance » pour le financement de la maîtrise d'œuvre « Luxembourg et plateau technique » pour 1 400 k€, engagement porté à 2.000 k€ par décision du CA du 13/06/2022. Fin 2023, 1 560 k€ ont déjà été engagés à ce titre.

6.2 Engagements reçus

Engagements pluriannuels des donateurs :

En K€	2024	2025-2027
Financement des chaires	3 264	Information non disponible

6.3 Informations relatives aux dirigeants

Les membres du Conseil d'Administration et du Bureau exercent bénévolement leur mandat.

6.4 Evènements post-clôture

Il n'y a pas eu d'évènements post-clôture significatifs.